



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de DUMAS (Catherine), PARINGAUX (Céline), LIGIER-DEGAUQUE (Isabelle), « Principes d'établissement des textes », *Théâtre italien*, Tome V, GHERARDI (Evariste), p. 23-26

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12373-6.p.0023](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12373-6.p.0023)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2022. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT DES TEXTES

L'édition de référence est *LE / THÉÂTRE / ITALIEN / DE / GHERARDI, / ou / LE RECUEIL GÉNÉRAL / de toutes les comédies et scènes françaises jouées Par les Comédiens Italiens/ du Roy, pendant tout le temps qu'ils / ont été au service. / Enrichi d'Estampes en taille douce à la tête / de chaque Comédie, à la fin de laquelle / tous les airs qu'on y a chantés se trouvent / gravés, notés, avec leur basse continue / chiffrée. / Tome V, / À Paris, / chez Jean-Baptiste Cusson et Pierre Witte, / Rue S. Jacques, au Nomde Jésus, MDCC.*

Nous citons les variantes après les textes de chaque pièce.

Les variantes ont été établies d'après des éditions citées dans l'établissement du texte de chaque pièce.

1. Éditions de 1694-1696 (où se trouvent quelques *Scènes des Soubaits* et des passages d'*Arlequin défenseur du beau sexe*) :

Le premier *Recueil* de Gherardi :

- *Le Théâtre Italien, ou le Recueil de toutes les scènes françaises qui ont été jouées sur le Théâtre-Italien de l'Hôtel de Bourgogne*, à Paris, Chez Guillaume de Luyne, Libraire Juré, au Palais, dans la Salle des Merciers, à la Justice, et chez le Sieur Gherardi, à l'Hostel de Bourgogne. 1694.

Autres éditions (publiées sans l'aval de Gherardi) :

- *Le Théâtre italien, ou le Recueil de toutes les comédies et scènes françaises qui ont été jouées sur le Théâtre-Italien de l'hôtel de Bourgogne...* *Suivant la copie de Paris*, à Amsterdam : chez A. Braakman, dans le Beurs-straat, près le Dam, 1695.
- *Le Théâtre italien, ou le Recueil de toutes les comédies et scènes françaises qui ont été jouées sur le Théâtre-Italien par la Troupe de Comédiens*

du Roi de l'Hôtel de Bourgogne à Paris, troisième édition, revue, corrigée et augmentée, à Paris, chez les Héritiers de Mabre-Cramoisy, 1695.

- *Le Théâtre italien, ou le Recueil de toutes les scènes françaises qui ont été jouées sur le Théâtre-Italien de l'Hôtel de Bourgogne, augmenté de la comédie des « Souffleurs »*, Genève, 1695, chez Jacques Dentand.
 - *Le Théâtre italien, ou le Recueil de toutes les scènes françaises qui ont été jouées sur le Théâtre-Italien de l'hôtel de Bourgogne. Suite des ouvrages d'Arlequin*. Bruxelles, chez H. Frick, derrière l'Hôtel de Ville, à l'Enseigne de l'Imprimerie, 1695.
 - *Le Théâtre Italien, ou le Recueil de toutes les scènes françaises qui ont été jouées sur le Théâtre-Italien de l'Hôtel de Bourgogne*. Augmenté en cette dernière édition. À Mons, chez Anthoine Barbier, 1696.
2. Éditions de 1697 et 1698 (pour *La Naissance d'Amadis*, *La Fontaine de Sapience*, *La Fausse Coquette*, *Le Tombeau de Maître André*, *Attendez-moi sous l'orme*) :

Toutes ces éditions ont été publiées sans l'aval de Gherardi, souvent à partir des textes qui lui ont été dérobés.

- *Suite du Théâtre italien, ou nouveau recueil de plusieurs comédies françaises, qui ont été jouées sur le Théâtre-Italien de l'Hôtel de Bourgogne*, s. l., 1697.
 - *Supplément du Théâtre italien, ou nouveau recueil des comédies et scènes françaises Qui ont été jouées sur le Théâtre Italien par les Comediens du Roi de l'Hôtel de Bourgogne à Paris*.
 - Tome II, *suivant la copie de Paris*, À Amsterdam, chez Adrian Braakman, 1698.
 - Tome III *suivant la copie de Paris*, À Amsterdam, chez Adrian Braakman, 1697-1698.
 - *Le théâtre italien, ou Recueil de toutes les scènes françaises (sic) qui ont été jouées sur le Théâtre Italien de l'Hôtel de Bourgogne*. À La Haye, Chez Jacques Xuaur, 1698.
3. Édition séparée d'*Arlequin défenseur du beau sexe* :
- *Arlequin défenseur du beau-sexe. Comédie représentée sur le Théâtre Italien*. À Paris, chez la veuve Robert Denain, à l'entrée de la rue du Föüin, proche S. Yves, à la ville de Riom. M.DC.XCVIII.

L'édition du *Théâtre italien, ou le Recueil général de toutes les comédies et scènes Françaises jouées par les Comédiens Italiens du Roi*, Amsterdam, Michel Charles Le Cène (1721) a également été prise en compte.

Les éditions consultées sont rappelées dans l'établissement du texte de chaque pièce.

Nous avons modernisé l'orthographe, sauf, le cas échéant, pour la régularité de la rime ou de la métrique. La ponctuation d'origine a été conservée ; nous avons apporté quelques modernisations lorsque cela a été nécessaire, par exemple en remplaçant les deux points par des points ou des virgules, ou en substituant des points d'exclamation ou d'interrogation à des points ou des points-virgules lorsque le sens l'imposait.

Nous avons opté pour une harmonisation des « Eh ! » et des « Hé ! » en « Eh ! », des « Hai ! » ou « Hay ! » en « Aïe ! ».

Nous avons systématisé l'usage du point d'exclamation après les onomatopées, les mots exclamatifs (« Oh ! » « Ah ! » « Ciel ! » etc.) et séparé par une virgule les mots monosyllabiques répétés : « va, va » au lieu de « Va va », « oui, oui » au lieu de « oui oui », « non, non » au lieu de « on non », « bon, bon » au lieu de « bon bon », « point, point » au lieu de « point point ».

La forme « Oui dea », a systématiquement été remplacée par « Oui-dà », « Oh ça » par « Or ça ».

Lorsque les pièces comprennent des airs, nous avons pris soin de respecter, dans la mise en page, le moule métrique, et de faire apparaître, le cas échéant, l'hétérométrie, en distinguant les vers par leur marge. Certains des passages versifiés, destinés à être chantés, qui étaient notés en italiques dans l'édition de 1700, ont été retranscrits en caractères romains.

En ce qui concerne les notes lexicales, nous avons fait le choix d'insérer systématiquement, dans chaque pièce concernée, des notes relatives à des mots qui ne sont plus d'usage aujourd'hui, ou dont le sens a pu évoluer. Cela permettra au lecteur de découvrir avec plus de facilité les définitions qui lui seraient nécessaires, au gré de sa lecture et sans avoir à se reporter à l'annotation d'une pièce à l'autre. Le glossaire offre aussi au lecteur des entrées sur un certain nombre de mots et de références propres au XVII^e siècle.

Nous avons opté pour une réinsertion dans le texte même des comédies des partitions d'airs chantés présentes dans le *Recueil* de 1700. Celles-ci

sont retranscrites après *La Naissance d'Amadis*, *La Fontaine de Sapience*, *La Fausse Coquette* et *Le Tombeau de Maître André*, mais, sauf dans le premier cas, elles ne figurent pas dans leur ordre d'apparition. Une dernière partition (air du *Départ des Comédiens*) est placée après la série des airs du *Tombeau de Maître André*. Un reclassement a donc été nécessaire. La modernisation de l'écriture des partitions a été réalisée par Matthieu Franchin et Bertrand Porot.

NORMES DE L'ÉDITION MUSICALE

La musique destinée à accompagner les pièces publiées par Gherardi ne nous est malheureusement parvenue que de façon très fragmentaire, et la plupart des sources musicales sont perdues. Pour les pièces de théâtre publiées dans le présent volume, nous ne disposons que d'une unique source : l'édition du *Théâtre italien*, de 1700, qui donne, en annexe et sous forme de planches gravées, un certain nombre d'airs chantés (et qui seront repris dans les éditions de 1717 et de 1741, ainsi que dans les éditions hollandaises de 1701 et 1721). Intégralement retranscrites, les partitions publiées dans ce volume ont été publiées selon les critères d'édition suivants : modernisation de la présentation des chiffres et des clés (avec indication des clés originales en *incipit*). Les erreurs évidentes de gravure ont été corrigées. Les armures et les signes de mesure originaux ont été conservés, ainsi que les chiffres de la basse continue, qui n'ont pas fait l'objet d'ajouts supplémentaires. Pour les altérations, nous avons suivi l'usage moderne, qui consiste à remplacer les bémols ou dièses par des bécarrés. Pour les altérations accidentelles, nous suivons également la même logique, avec la non-répétition de l'altération à l'intérieur d'une même mesure.

Matthieu FRANCHIN
et Bertrand POROT